



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### revenus immobiliers

Question écrite n° 52705

#### Texte de la question

Mme Claudine Schmid interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le montant de l'imposition perçue au titre des prélèvements sociaux sur les revenus immobiliers des non-résidents pour l'année 2013. Elle souhaiterait connaître ce montant.

#### Texte de la réponse

Les revenus immobiliers comprennent les revenus fonciers et les plus-values immobilières. Le montant de l'imposition perçue au titre des prélèvements sociaux sur les revenus fonciers s'est élevé à environ 126 M€ en 2013. Le système d'information ne permet pas de constater le montant de l'imposition perçue au titre des prélèvements sociaux sur les plus-values immobilières.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Claudine Schmid](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52705

**Rubrique :** Impôt sur le revenu

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Finances et comptes publics

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [25 mars 2014](#), page 2748

**Réponse publiée au JO le :** [4 août 2015](#), page 5995